

## La Foire de La Madeleine

**1 - Que signifie « BEL CAÏRE » ?** - C'est le premier nom donné à BEUCAIRE. Ca signifie : « Belles Pierres », « Beau rocher » - (*Bel Caïre - Beu Caïre...*).

**2 – Citez les 3 lieux où se déroulait la foire de Beaucaire :** - Pendant la Foire, bien sûr les marchands s'installaient dans la ville, mais on dit qu'une deuxième ville s'installait au PRE et une troisième ville était formée par les barques de mer que les marchands utilisaient pour étaler leur marchandise..... On disait que le Rhône était l'« aorte » et le Pré le « cœur » de La Madeleine.....

**3 – Que sont les « coches », « pinques », « felouques », « tartanes », « bouquètes »** - Dès les premiers jours de juillet arrivent les « coches » de Lyon, puis les radeaux, ces énormes trains de bois en provenance des forêts lyonnaises ou dauphinoises. Ensuite apparaissent les barques de mer : pinques, felouques et tartanes.

Les radeaux jugés trop encombrants se fixaient en amont du champ de foire....

Chaque nation avait un emplacement réservé.

Les navettes obligatoires entre Beaucaire et Arles étaient assurées par des « bouquètes » qui étaient des canots frêles et rapides... de véritables coursiers sur l'eau !

**4 – Qu'accroche-t-on au mat de la première barque arrivée à Beaucaire....** - Une dizaine de jours avant le commencement de la Foire, une fois terminés les contrôles obligatoires sur les quais arlésiens, les barques de mer se rendent à Beaucaire en remontant le Rhône. La remonte doit se faire sans aucun remorquage, à force de voile et de rames... La première barque arrivée recevait, de tradition, à boire et à manger, c'est-à-dire un tonnelet de vin, un sac de pain et un mouton gras. En général on accrochait la peau du mouton sur le mat.

Il était fréquent, à Beaucaire, de dire à toute personne arrivée la première à un rendez-vous « as gagna lou moutoun », expression ayant un rapport avec la barque de mer jugée la plus rapide !

**5 – Que louent les Beaucairois pendant la Foire.** - Pendant la Foire, les Beaucairois louent tout ce qu'ils peuvent : chambre, lit, literie, arrière boutique, écurie, couloir, pas de porte, ustensiles de cuisine, salle à manger.... Les maisons sont d'ailleurs aménagées pour tirer un profit maximum des quelques jours de foire. Les habitants des hôtels particuliers s'installent dans les caves ou greniers, louent le rez-de-chaussée ainsi que les cours intérieures pour le commerce, l'étage pour les chambres ou même la restauration...

**6 – En 1758, quelle est la cause qui empêche le déroulement de la Foire ?** - En 1672, 1780 et 1781 un mistral d'enfer contrarie l'installation des marchands.

En 1721 et 1722 une épidémie de peste suite au « Grand St-Antoine ». Ce bateau provenant des « Echelles du Levant » était entré dans le port de Marseille au mois de mai 1720. Par malheur sa cargaison riche en balles de coton et textiles divers se trouve infestée de puces mortifères. Malgré tout on abrège la quarantaine (Négligence ? Désir de profits ?...). Dès juillet la peste se propage à Marseille et gagne la Provence. Un cordon sanitaire matérialisé par le « mur de la peste » interdit tout contact avec les provinces voisines et bien sûr... tout commerce. Le capitaine du Grand St-Antoine » a été emprisonné au Château d'If.

Et... en 1758 c'est le Rhône qui recouvre en quelques heures esplanades et cabanes et menace aussi la ville par une porte mal fermée... Quelques années plus tard il revient à la charge mais un terre-plein, nommé « banquette » sauve in extremis marchands et curieux.

**7 – Que sont les « escadrons de charme » durant la Foire ?** - Pour attirer les clients avaient coutume de s'accompagner de jeunes et jolies filles que l'on appelait « l'escadron de charme ».

**8 – Que sont les « Toiles peintes » ?** – Ce sont les fameuses « Indiennes » qui ont été pendant longtemps de redoutables concurrentes des produits nationaux et de ce fait frappées d'interdits mais... tellement appréciées qu'elles arrivaient par contrebande depuis la Suisse !

**9 – Qu'est que la « Franchise » de la Foire ?** – L'acte certifié de 1646 accorde à la Foire de la Madeleine des avantages exceptionnels touchant à la fois, fiscalité et justice. En clair, le trafic commercial à destination ou en provenance de Beaucaire échappe à la moindre imposition en période de foire et, Dans le même temps, les personnes venant ou quittant le grand rassemblement disposent d'un sauf-conduit ne peut être inquiété pour dette ou délit mineur : c'est la franchise d'arrêt.

**10 – Quand commence la Foire. Combien de jours dure-elle ?** – La foire commence le 22 juillet, jour de la Sainte Madeleine. Les 23 et 24 jours sont dits jours ouvriers, puis se succèdent deux jours de fête, fériés (*St Jacques et Ste Anne*) et arrive le dernier jour « utile », le 27 juillet. Toutefois si un dimanche tombe l'un des jours francs de la foire, elle se termine le 28 juillet. S'il arrive que le dimanche tombe un jour férié, les autorités ecclésiastiques peuvent de leur propre chef transférer le jour de fête... Donc si l'on compte la foire dure 6 jours mais peut être prolongée à 7 jours.

**11 – Qu'est-ce que le « Rève » ?** - Un agent « zélé », se prétendant autorisé à percevoir pendant la foire un droit appelé « rève » qui devait frapper les marchandises entrant dans le royaume, comme à la sortie. Cet agent a été débouté...

**12 – Que se passait-il à l'HOTEL DE VILLE durant la Foire ?** – Les marchands provenant de Beaucaire doivent être en possession d'un passeport de franchise en bonne et due forme. On les délivre dans un bureau « des juges conservateurs des privilèges de la foire » formé de quelques consuls assistés d'une douzaine de leurs concitoyens, qui veillent aussi, du lever au coucher du soleil, à l'Hôtel de Ville au bon déroulement des affaires et règlent également tous les conflits entre les vendeurs et les acheteurs. Dès sa construction l'Hôtel de Ville de Beaucaire, réalisé sur les plans de Jacques Cubizol, était presque entièrement consacré au Bureau de Conservation des Privilèges de la Foire.

**13 – Qu'annonçait la « Grande Cloche » ?** – Le 21 juillet, à l'heure des vêpres, le Consul et le conseil tout entier, avec archers et arbalétriers, au son des galoubets et des tambours sans oublier les trompes, vont crier « urbi et orbi » l'ouverture de La Madeleine. Vers 7 ou 8 heures le cortège municipal, escorté de la garde bourgeoise va demander au fermier général de bien vouloir accorder la franchise à partir de minuit, il se rend ensuite, à la lumière des torches jusqu'aux berges du Rhône pour y annoncer la bonne nouvelle. La grande cloche de la cathédrale donne enfin le signal tant attendu...

**14 – Qu'est ce que le cadis ?** – Le cadis est une étoffe de laine, proche de la serge, grossière mais solide, qui servait à la confection de vêtements populaires. Fabriqué principalement dans le sud de la France, il demeure connu pour son usage dans les Pyrénées où il constituait la matière principale des capes des bergers, mais il était aussi utilisé ailleurs, notamment par les bergers provençaux. Le cadis composait la majorité des tissus appelés « draps » vendus à la foire.

**15 – Pendant la Foire, de quoi devait-ton fixer le prix ?** – Pendant la foire les Consuls devaient fixer **le prix du pain**. Restaurants, auberges, gargotes, cafés et buvettes jalonnent rues très fréquentées. Les autres peuvent choisir entre les tables de grands cuisiniers venus surtout de Nîmes, Avignon, Montpellier. On peut même servir sur place un déjeuner au négociant rivé à sa boutique.

En ville tous les points d'eau sont assiégés, publics ou privés. Les contrats de location passés avec les forains mentionnaient souvent le libre accès au puits de l'immeuble. Un puits placé au milieu du pré répondait aux besoins des marchands et des visiteurs...

**16 – Que désigne-t-on par les « cafetières » durant la foire ?** – Comme les « créatures », les « belles fillettes », les « cafetières » sont des noms donnés aux filles qui se dévergondent. Les cabaretières sont les filles qui servent dans les cafés...

**17 – Quel est l'âge d'Or de la Foire ?** – De 1730 à 1788 avec un pic en 1770.

**18 – Le 28 juillet 1793 un dialogue est resté célèbre. Lequel ?** – Le soir du 28 juillet un dialogue est resté fameux entre des négociants méridionaux et un jeune capitaine, inconnu alors, chargé d'organiser des convois de poudre pour l'armée d'Italie. La conversation porte sur la sécession fédéraliste : la Convention va-t-elle réussir à la réduire. Personne ne le croit, excepté le jeune capitaine. Rentré dans son logement d'Avignon, il rapporte cette discussion dans un pamphlet républicain, véritable crédo, publié sur le champ... c'est le fameux SOUPER DE BEUCAIRE ! Ce jeune capitaine continuera de forger sa renommée comme... Empereur. Il s'agissait de Napoléon BONAPARTE.

**19 – Que représentent les saignées sur le mur de l'Hôtel de ville ?** – Ce sont les mesures utilisées par les marchands : la canne et l'aune.

**20 – Expliquez ce qu'est « Le comto de Beau-caïre » ?** – Les billets à ordre (lettres de change) circulaient de main en main, de foire en foire : un achat contracté à Beaucaire peut être livré à Pézenas et réglé à Lyon... Le paiement doit parfois se faire impérativement lors de la foire de la Madeleine, dans un ou deux ans selon le cas. On parle alors de « comto de Beau-caïre ». C'était la tradition que les échéances tombent lors de la tenue des grandes foires (*Lyon, Pézenas, Montagnac, Beaucaire...*).